

Québec, le 19 décembre 2021

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Aux parents des élèves de la polyvalente de L'Ancienne-Lorette

Objet : Présence d'un cas ou plusieurs de COVID-19

Bonjour,

Une ou des personnes atteintes de la COVID-19 ont fréquenté La Pal pendant qu'elles étaient contagieuses.

À moins d'avis contraire de la Direction de santé publique, **votre enfant peut continuer d'aller à l'école et poursuivre ses activités usuelles** s'il ne présente aucun [symptôme compatible](#) avec la COVID-19. Il n'a pas à passer de test de dépistage de la COVID-19 s'il n'a pas de symptômes.

Pour connaître les recommandations qui s'appliquent à votre enfant, consultez la page suivante.

Pour connaître les recommandations qui s'appliquent aux personnes qui vivent au même domicile que votre enfant, par exemple ses frères et sœurs ou ses parents, consultez la page suivante.

La Direction de la santé publique continue d'évaluer la situation et pourrait ajouter des mesures s'il y a d'autres personnes atteintes de la COVID-19 dans les prochains jours. Vous serez informé si cela survient.

Vous trouverez de nombreuses informations adaptées aux jeunes âgés de 0 à 17 ans sur le site du CIUSSS de la Capitale-Nationale : <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/coronavirus/soutien-parents-famille>.

Nous vous remercions de votre collaboration,

Service Prévention et protection des maladies infectieuses
Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Informations additionnelles de la santé publique (Spécifiques à votre situation)

AUCUN

Quoi faire pour votre enfant ?

L'enfant pour qui vous avez reçu la lettre a-t-il des symptômes de la COVID-19 ?
[Cliquez ici pour vérifier.](#)

↓
NON

- Il peut continuer d'aller à l'école ou à la garderie.
- Il n'a pas à s'isoler.
- Il n'a pas à passer de test de dépistage.

↓
OUI

- Gardez votre enfant en isolement à domicile. Voyez les consignes d'isolement [ici](#).
- Il doit passer un test de dépistage maintenant. Pour obtenir un rendez-vous, appelez au 1-877-644-4545 ou [cliquez ici](#).
- Si votre enfant est au préscolaire ou va au service de garde:
 - Gardez les frères et les sœurs qui vivent avec lui et qui vont au service de garde ou à la maternelle 4-5 ans dans l'attente de son résultat de test, sauf si ils sont protégés ET sans symptômes.

Que faire si vous développez des symptômes ?

Que doit faire chaque personne qui habite avec l'enfant qui a reçu la lettre ?

À moins d'avoir reçu un avis contraire de la santé publique:

- Les frères et sœurs qui vivent au même domicile n'ont pas à s'isoler s'ils n'ont pas de [symptômes compatibles](#) avec la COVID-19.
- Les autres personnes qui vivent au domicile n'ont pas besoin de s'isoler non plus tant qu'elles n'ont pas de [symptômes compatibles](#) avec la COVID-19.